

Brochure détaillée
sur demande

Aide-conducteur de travaux Bâtiment TCE et Travaux Publics

Alternance

620 heures

Voies d'accès

- En contrat de professionnalisation
- En formation continue
- Par expérience (VAE)

Date début formation

Octobre 2022

Lieu

Toulouse

Possibilité de restauration et d'hébergement (selon disponibilités) au CFPCT

Inscription possible à un ou plusieurs modules seulement

Objectifs

A l'issue de la formation, le (la) salarié(e) en formation sera capable :

- D'identifier, de maîtriser et d'utiliser, dans l'entreprise, l'ensemble des technologies, des techniques et des règles de l'art de sa spécialité ;
- D'étudier, de préparer, d'organiser et de gérer les chantiers de l'entreprise ;
- De maîtriser et d'utiliser les règles qui régissent l'économie du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- De "se gérer" et de gérer les hommes ;
- De représenter l'entreprise ;
- D'affirmer son autonomie d'aide-conducteur de travaux, sa capacité d'analyse et de critique.

Public concerné

- Jeunes de 19 à 26 ans et adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, titulaires d'un CAP, BEP, BP, BAC PRO, ou plus dans les différentes spécialités du BTP, ou plus hors BTP.
- Salariés des entreprises du BTP : individualisation du parcours en fonction du niveau de formation générale et des acquis professionnels pour exemption de certains modules du cursus (analyse sur dossier et tests de connaissances spécifiques)
- Personnes en reconversion professionnelle : sur examen du dossier en fonction des acquis et des expériences. Si le/la candidat(e) ne possède pas le niveau requis mais justifie d'une bonne expérience, une dérogation peut lui être accordée sous certaines conditions exposées ci-dessous :
 - En terme d'expériences : tout niveau dans le domaine du BTP
 - En terme d'aptitude ou de qualités personnelles : l'évaluation du candidat portera sur sa connaissance des exigences et contraintes du poste et sur sa détermination en terme d'équilibre de la vie personnelle/professionnelle (motivation, disponibilité au travail, mobilité...)

Modalités d'entrée et délai d'accès

- Dossier de candidature à compléter et à nous retourner accompagné des documents demandés au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation.
 - Présélection après étude du dossier de candidature
 - Tests de sélection sur une journée
- Avoir une entreprise d'accueil pour passer les tests n'est pas indispensable, mais obligatoire pour démarrer la formation.*

Modalités de la formation - Conditions d'accessibilité

- Formation présentielle
- Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap. Référente handicap : Mme Florence CILICI - cilicif@cfpct.com
- Le lieu de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contenu

- Technologie et techniques
- Organisation - Gestion
- Environnement professionnel
- Relationnel
- Projet de fin de formation et jury

Méthodes et moyens pédagogiques

- Des promotions de 15 personnes maximum, ce qui favorise une relation de proximité et de qualité avec les formateurs.
- Exposés théoriques
- Etudes de cas pratiques et techniques - Utilisation de l'informatique
- Mises en situation professionnelle à partir d'exercices issus de dossiers d'entreprise.
- Vidéo projecteur
- Paper board
- Supports pédagogiques papier, CD, clés USB
- Utilisation de logiciels du BTP, DAO, BIM

Moyens d'encadrement

Une équipe pédagogique composée de professionnels, salarié(e)s des entreprises du BTP, qui occupent ou ont occupé des postes d'encadrement et de responsabilités ; consultants intervenant dans leur domaine spécialisé, et exerçant dans les domaines du BTP.

Aide-conducteur de travaux Bâtiment TCE et Travaux Publics

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation

- Exercices pratiques, QCM, quizz pendant la formation permettant d'évaluer les acquis tout au long de la formation.
- Ecrit professionnel à réaliser à l'issue des retours en entreprise.

A la fin de la formation

Les compétences du (de la) candidat(e) sont évaluées par un jury composé de professionnels du BTP qui décidera, à l'unanimité de ses membres, de l'attribution du certificat d'aptitude à la fonction d'AIDE-CONDUCTEUR DE TRAVAUX BATIMENT TCE ET TRAVAUX PUBLICS . Ces compétences sont évaluées sur la base des éléments suivants :

- D'une épreuve écrite, projet de fin de formation : réalisation d'une préparation de chantier permettant d'évaluer les connaissances techniques, avec l'élaboration d'un budget de chantier et d'une approche de la sécurité et de l'environnement. Cette épreuve se déroule en fin de formation.
- D'une épreuve orale : la soutenance du projet de fin de formation, complétée d'un questionnement par le jury.
- Des résultats des épreuves individuelles en cours de formation (contrôle continu) pouvant être écrites, orales, sous forme de QCM ou de questions ouvertes. Ces évaluations sont réalisées à la fin de périodes correspondant à la validation d'une activité.

Evaluation de la formation par les participants

- Remise d'un questionnaire à la fin de chaque module de formation, de chaque période et à la fin de la formation.
- Réunions d'évaluation, en centre, à la fin de chaque période de formation, avec les tuteurs, les salariés en formation et le directeur du centre.

Validation de la formation

Attestation de formation.

Certification en instruction à France Compétences pour renouvellement.

Contact

Florence CILICI – 05.62.16.60.16 – cilicif@cfpct.com

WWW.CFPCT.COM

